

H. Dupré, C. Bazinet, Jos. Gauthier, T. Proulx, N. A. Belcourt, J.-B.-R. Fiset, J.-H.-N. Bourassa, R.-M. Mignault, A. Bourbonnais, C. E. Pouliot, Jos. Godbout et A. M. Déchène.

Une déclaration ministérielle

“ La minorité catholique n'a pas obtenu par ce règlement tout ce qu'elle a droit de demander, mais il est hors de question d'essayer d'obtenir plus pour le moment. Nous ne pouvons pas obtenir plus de la législature Manitobaine ni du parlement canadien. En conséquence nous devons accepter ce que M. Greenway nous offre et avec l'esprit dans lequel il nous l'offre. ”

Cette déclaration a été faite par M. Fitzpatrick, le jour même que S. Ex. le Délégué apostolique arrivait à Québec.

PAROLE D'HONNEUR

Autrefois, on tenait à la parole donnée, que nos ancêtres appelaient parole d'honneur, ou parole de roi. Pas besoin de notaire ou de témoin, la seule parole donnée suffisait. Si nous en croyons les vieillards, personne alors ne trébuchait sur ce point. Dès le jeune âge, les parents répétaient à leurs enfants : “ Faites attention à votre parole donnée. En honneur, il faut y tenir. Sinon, vous serez hommes conspués. Celui qui manque à sa parole d'honneur est un homme vil et méprisable. ”

Il fait bon de constater cette grandeur d'âme du peuple canadien-français, cette noblesse de sentiments. Alors on vénérât le Pape, on vénérât nos évêques et nos prêtres, qui ont fait notre peuple ce qu'il est sous le rapport religieux et civil. Notre histoire en contient des preuves nombreuses et incontestables. Plusieurs fois l'ennemi a tenté d'enlever aux Canadiens-français leur religion, leur langue et leurs lois, toujours ses efforts ont été inutiles et notre peuple est resté soumis à l'autorité. Les troubles de 1837-38, n'étaient qu'une échauffourée de quelques têtes exaltées : l'immense majorité du peuple est demeurée loyale à la couronne britannique et attachée à son clergé qui l'a conduit paisiblement à la reconnaissance de ses droits par l'Angleterre. Sauf cette courte période d'agitation, nous avons eu, en somme, une existence religieuse et civile paisible et sereine. Aussi il est bien naturel d'entendre parler des